

Paris, le 22 novembre 2019

## ***Protection du littoral et des ouvrages maritimes côtiers***

### **GEOCORAIL et le Cerema signent une convention cadre sur le développement d'activités conjointes**

---

***A l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales qui se tient les 19, 20 et 21 novembre à Paris, GEOCORAIL, représentée par son Directeur Général Philippe Andréani et le Cerema, représenté par Pascal Berteaud, Directeur général, ont signé mardi 19 novembre une convention cadre de partenariat. L'objectif : croiser les compétences pour lutter contre l'érosion du littoral et protéger les ouvrages maritimes côtiers en développant des solutions innovantes.***

Forts de synergies au service d'un objectif commun, les deux établissements ont décidé d'acter leur partenariat par le biais d'une convention. L'objectif de cette convention d'une durée de 5 ans renouvelables est de développer des activités conjointes permettant d'améliorer les solutions existantes de protection des ouvrages maritimes, mais également de mettre au point de nouvelles solutions de protections côtières au moyen de la technologie développée et commercialisée par GEOCORAIL.

Les coopérations pourront, notamment, concerner la formulation de réponses conjointes à des appels d'offres de recherche ou l'accueil sur leurs sites respectifs de personnels, y compris le cas échéant doctorants ou stagiaires, dans le cadre de Projets. Un Comité de Pilotage de 6 membres décidera des actions de coopération communes, dont il effectuera la coordination et l'évaluation.

Philippe Andréani, Directeur Général de GEOCORAIL, a indiqué : « *La signature de cette convention avec le Cerema s'inscrit dans une dynamique de relations étroites entre nos deux organisations. Elle a déjà permis à GEOCORAIL de renforcer son équipe de R&D avec l'arrivée de Louis Zadi, qui prépare une thèse CIFRE faisant l'objet d'une convention tripartite avec le Cerema et l'Université de La Rochelle, et portant sur la modélisation numérique des procédés physico-chimique à l'origine de la formation du Geocorail®. Ce développement de nos relations ouvre de belles perspectives de projets menés en commun* ».

« *Notre vision de l'innovation pour les politiques publiques prend en compte les usages et les besoins des territoires mais aussi de nos partenaires sociaux économiques. Cette vision, ainsi que les savoir-faire et la technicité de pointe de nos ingénieurs et de nos équipes de recherche nous permettent de proposer sur l'ensemble du territoire mais aussi à l'international, des solutions innovantes, structurantes et concrètes qui s'inscrivent dans une dimension de transition écologique et solidaire. Dans un contexte de changement climatique et d'attractivité du littoral, le partenariat avec GEOCORAIL est une opportunité pour développer des solutions pour ces territoires très spécifiques que sont les zones littorales* » a déclaré Pascal Berteaud.

#### CONTACTS PRESSE

Cerema - Géraldine Squenel – Directrice déléguée communication et relations presse

M 06.12.73.55.56 / [geraldine.squenel@cerema.fr](mailto:geraldine.squenel@cerema.fr)

GEOCORAIL – Philippe Andréani – Directeur Général

M 06.13.18.32.55 / [philippe-andreani@geocorail.com](mailto:philippe-andreani@geocorail.com)

## A propos de GEOCORAIL / [www.geocorail.com](http://www.geocorail.com)

GEOCORAIL conçoit et commercialise des solutions innovantes pour lutter contre l'érosion du littoral, et protéger les ouvrages maritimes côtiers et les structures offshore. Ces solutions reposent sur un procédé électrochimique respectueux de l'environnement permettant de créer *in situ* une roche naturelle à partir des minéraux présents sur place. Le Géocorail® ainsi constitué présente une résistance mécanique élevée et un aspect lui permettant de se fondre dans le paysage. Il offre également l'avantage de fixer une partie du carbone présent dans les océans. Le mécanisme de formation du Géocorail® peut également être utilisé pour piéger certains polluants tels que les métaux lourds en milieu marin. GEOCORAIL poursuit le développement et l'optimisation de son procédé pour ses applications directes et a comme objectif de s'associer aux acteurs majeurs de l'ingénierie maritime pour sa mise en œuvre en complément de technologies existantes. GEOCORAIL a été fondée et conseillée par Truffle Capital en 2012 et est animée, depuis sa création, par la Holding Incubatrice Matières Premières et Matériaux.

### Pour plus d'informations :

#### GEOCORAIL

##### Philippe Andréani

Directeur Général

Tél : +33 (0)6 13 18 32 55

[philippe.andreani@geocorail.com](mailto:philippe.andreani@geocorail.com)

#### COMALTO (Relations Médias)

##### Jean-François Carminati

Tél : +33 (0)6 63 87 57 60

[jfcarminati@comalto.com](mailto:jfcarminati@comalto.com)

##### Sébastien Bigaré

Directeur du Développement

Tél : +33 (0)6 17 47 87 13

[Sebastien.bigare@geocorail.com](mailto:Sebastien.bigare@geocorail.com)



Le Cerema est l'établissement public de référence pour développer et capitaliser l'expertise publique en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition

écologique et énergétique.

**Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires**, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, tant au niveau national que local.

Fort d'un **maillage territorial fin et d'une connaissance historique des problématiques et contextes locaux**, le Cerema est résolument engagé dans le défi du développement durable et du renforcement de la cohésion territoriale.

Au service de la construction des projets sur les territoires, il apporte son expertise technique aux **acteurs locaux** sur la **mobilité, les infrastructures de transport, l'urbanisme et la construction, la préservation des ressources, la prévention des risques, la sécurité routière et maritime**. Il intervient en appui direct auprès des services de l'Etat, des collectivités et des entreprises (pré-AMO, AMO, missions opérationnelles spécifiques...). Il développe, expérimente et diffuse des solutions innovantes.

**A destination plus particulièrement des collectivités, villes petites et moyennes**, le Cerema développe spécifiquement son offre d'appui sous deux formes :

- la réponse à des besoins d'expertise ou d'appui précis et pointus relevant de ses compétences (mobilité et transport, gestion patrimoniale des bâtiments, voirie et espaces publics, environnement...)
- l'organisation d'actions collectives sous forme de sessions d'animation et de partage d'expérience, de formations ou de groupes de production collectives ; ces actions déclinées à l'échelle nationale ou régionale sont destinées à contribuer à faire monter en compétence et en capacité d'initiative les acteurs locaux (élus, techniciens, chefs de projet), à partir de l'expérience des territoires partageant des problématiques communes.
-